



Région
Hauts-de-France

Le Président

Monsieur Jacques DENISSEL
Commissaire enquêteur
Mairie de Marle
Place François MITTERRAND
02250 MARLE

Lille, le **22 OCT. 2019**

Monsieur le Commissaire enquêteur,

La Région Hauts-de-France a pris position contre le développement non maîtrisé de l'énergie éolienne. Le 28 juin 2018, en séance plénière, le Conseil Régional a adopté une délibération concernant le mix énergétique. J'ai réitéré, lors de l'adoption de cette délibération, notre volonté à encourager le développement d'autres EnR comme les énergies hydrolienne, hydraulique, solaire et de la méthanisation. Il ne s'agit pas de mettre fin à une source d'énergie propre mais d'en soutenir de nouvelles qui viendront en appui et qui permettront de ne plus avoir à développer davantage de parcs éoliens dans la région.

Ce développement, non maîtrisé, entraîne des nuisances visuelles et sonores pour les riverains et dénature nos paysages, ce que je ne peux accepter.

Aussi, je souhaite vous faire part de l'opposition du Conseil régional à la réalisation de tout projet d'implantation sur le territoire des communes de Marle et de Marcy-sous-Marle.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de ma considération distinguée.

Bien Cordialement,

Xavier BERTRAND

Copie adressée à : Monsieur Christophe COULON, Conseiller régional